



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002074 – S3LP120003957

Dénomination nationale : Agronomie

Spécialité : Ingénierie du conseil en entreprise agricole

Présentation de la spécialité

La licence « Ingénierie du conseil en entreprises agricoles », est bien positionnée dans son environnement régional. Elle est organisée en alternance, avec pour objectif de former des conseillers agricoles ayant la capacité d'être les interfaces entre le monde agricole et les instances bancaires, économiques et comptables. La nature des emplois des diplômés correspond aux métiers de : conseiller financier auprès des agriculteurs, conseiller en élevage, cadre commercial ou technico-commercial. L'accès à cette formation est très diversifiée à partir des DUT, BTS et de cinq L2 généralistes. Un effort de communication vers les étudiants et les UFR mérite d'être souligné.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	42 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête nationale à 30 mois)	80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle « Ingénierie du conseil en entreprises agricoles » est bien conçue pour accueillir différents publics titulaires de DUT, BTS mais également de L2 de l'UCBN. Les dispositifs pédagogiques doivent être déployés au niveau des licences générales pour améliorer l'intégration à l'offre au niveau Licence de l'établissement. La formation est sous la responsabilité d'un universitaire qui assure la coordination d'un trinôme pédagogique entre l'IUT, l'UFR de géographie et le lycée agricole de Saint-Lô. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique caractérisée par son équilibre entre le monde académique et le secteur professionnel. Les partenariats sont bien ciblés sur le cœur de métier et contribuent à l'évolution de la formation en participant à la définition des contenus, à l'encadrement des stages et des projets des étudiants. L'implication réelle professionnels et des entreprises du monde agricole, met en évidence la déclinaison faite des aspects professionnalisants dans ce diplôme. L'insertion professionnelle, 80 % en moyenne, est satisfaisante et illustre une bonne correspondance entre « emploi » et « formation ». En l'absence d'un conseil de perfectionnement, une dynamique d'échanges entre les partenaires s'est installée avec l'organisation de réunions du comité de pilotage destinées à proposer des ajustements de cette spécialité de licence professionnelle.



- Points forts :
 - Le taux d'insertion professionnelle.
 - La collaboration entre trois entités pédagogiques : IUT, UFR, lycée agricole et le monde professionnel.
 - La communication pour la promotion de la licence professionnelle.
- Points faibles :
 - De très nombreux intervenants.
 - L'origine des étudiants (peu de L2).

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'établissement doit continuer l'effort de communication vers les composantes de l'établissement dans le but de diversifier le recrutement des étudiants. Il est par ailleurs nécessaire de les accompagner dans leur entrée dans la vie professionnelle et d'extraire les bénéfices de leur retour d'expérience dans le but d'ajuster la formation au bassin d'emploi visé. Il est recommandé de limiter la poursuite d'étude et de valoriser par des crédits ECTS toutes les unités d'enseignements du cursus de formation. Enfin, il est utile d'assurer une coordination soutenue pour ne compromettre ni la cohérence pédagogique, ni la qualité de la formation, eu égard au nombre très important d'intervenants.